



Collège Paul Bert
2 rue de la Liberté
91600 Savigny sur Orge
☎ 01 69 05 19 17
✉ 0911038j@ac-versailles.fr

La classe bilangue Anglais Allemand au Collège Paul Bert

Pour qui ?

La classe bilangue :

- est **ouverte à tous les élèves qui entrent en 6^{ème}**, qu'ils aient étudié l'anglais ou l'allemand en primaire
- s'adresse à **tous les élèves** qui entrent en 6^{ème}, les élèves considérés comme étant « moyens » voire « faibles » peuvent eux aussi bénéficier de cet enseignement qui n'est en aucun cas réservé à une élite mais qui doit permettre au contraire à tous les élèves de s'épanouir dans leur scolarité au collège.

Comment ?

La classe bilangue :

- **offre la possibilité d'apprendre 2 langues vivantes étrangères dès la 6^{ème}**.
- **prévoit 3 heures d'anglais et 3 heures d'allemand** dans l'emploi du temps (au lieu de 4 heures d'une seule langue vivante 1)
- assure un **enseignement concerté entre les enseignants d'anglais et d'allemand**

Pourquoi ?

- La proximité des 2 langues permet un **apprentissage facilité des 2 langues**.
- La **concertation planifiée entre les professeurs d'allemand et d'anglais** assure l'harmonisation des méthodes d'apprentissage (tenue des cahiers, attitudes de classe, méthodes et dispositifs d'évaluation...).
- Débuter l'apprentissage d'une 2^{ème} langue vivante dès la 6^{ème} est un atout : les élèves bénéficient d'un **supplémentaires d'enseignement de leur LV2**.
- Etre en classe bilangue permet d'atteindre un bon niveau de langue en anglais et en allemand à la fin de la scolarité au Collège et de préparer éventuellement l'intégration dans les classes de Section Européenne Anglais ou Allemand proposées dans les lycées de secteur Corot et Monge.
- Etre en classe bilangue permet également de participer aux épreuves de la Certification en allemand en fin de 3ème.

Ce qu'il faut savoir

- La classe bilangue Anglais-Allemand **engage l'élève dans l'étude de l'anglais et de l'allemand pour le reste de sa scolarité**.
- Si trop de candidats se présentaient à l'ouverture de cette classe, le choix se fera en concertation avec les enseignants de primaire.
- Si votre enfant fait le choix de n'étudier que l'anglais comme 1^{ère} langue vivante en 6^{ème}, il devra faire le choix d'une 2^{ème} langue vivante en 5^{ème}. Il pourra choisir entre l'allemand et l'espagnol.